

Canne à Sucre

N°5- 1er Septembre
au 31 Octobre

2024

Animateur inter-filières : Teddy OVARBURY
(FREDON).
Jacques-Edouard EUGENIE
(FREDON).

Animatrice filière :
Marion TAILLIEZ (CTCS)

Crédit photo : Centre Technique de la canne à sucre

À retenir

A retenir

La pression des adventices est de plus en plus importante compte tenu de la pluviométrie importante en septembre et octobre 2024 et du retard des entretiens.

Ces foyers d'adventices pourront favoriser des foyers de rats et donc accroître le risque d'attaques de rongeurs.

La gestion des parcelles est donc plus que jamais nécessaire pour maîtriser les risques de pertes de rendement pour la prochaine récolte (arrachage manuel, entretien des bordures ...)



28.9°C

sur 27.8°C attendus



+24 heures

sur les deux mois



282.8 mm

sur 238 mm attendus



10 km/h

sur 10.6 km/h habituellement

LE RESEAU DE SURVEILLANCE

Réseau de surveillance : 5 parcelles

- Lamentin,
- Sainte-Luce,
- Basse-Pointe,
- Sainte-Marie
- Saint-Pierre.

Méthode :

- Suivi des principales espèces d'adventices et de leur développement,
- Observations visuelles des symptômes de maladies et des dégâts de ravageurs.

Fréquence : 2 observations par mois et par site tous les 15 jours.

Les observations du mois d'octobre ont été perturbées par les mouvements sociaux en Martinique. La parcelle de Saint Pierre n'a pas été observée en octobre.



● Localisation des parcelles du réseau de surveillance

SITUATION GLOBALE

Suivi	Septembre-24				Octobre-24			
	Niveau de présence	Parcelles touchées* / observées	Evolution	Risque	Niveau de présence	Parcelles touchées* / observées	Evolution	Risque
Enherbement	Moyen	4/5	→	Fort	Fort	4/5	↗	Fort
Rongeurs (rats)	Moyen	2/5	→	Moyen	Moyen	2/5	→	Moyen

Niveau de présence et de risque :

■ Absence
 ■ Faible : A surveiller, risque possible
 ■ Moyen : possibilité d'impact sur la canne
 ■ Fort : impact certain sur la canne

* Parcelle ayant un niveau de présence moyen et fort en note globale de recouvrement

Bilan par parcelle observée

PARCELLE CAS01 - LAMENTIN

 **Date de plantation** : 09/2023  **Dernière récolte / Âge de la canne** : 14 mois  **Variété** : B 69.566

En septembre et octobre 2024, le taux de recouvrement en adventices de la parcelle se maintient autour de 30%, avec principalement des lianes. Il a légèrement diminué suite à un désherbage manuel foïn août / début septembre, en amont de la récolte d'une partie de la parcelle pour des plants. On observe quelques attaques de rats, sans augmentation par rapport aux mois précédents, mais avec de nombreuses cannes couchées, notamment en bordure de parcelle.

 **Macrottilium lathyroides + Momordica charentia + Vigna unguiculata + Rottboellia cochinchinensis**
Attaques de rats en bordure de parcelle



Bordure parcelle - 14/10/2024

PARCELLE CAS02 - SAINTE LUCE

 **Date de plantation** : 08/2021  **Dernière récolte / Âge de la canne** : 6.1 mois  **Variété** : B 59.92

Les touffes de *Panicum maximum* (herbe de guinée) s'emparent des espaces laissées par les cannes qui n'ont pas repoussé et envahissent la parcelle. Sur les hauteurs, on peine à distinguer la canne de l'herbe de guinée. Le taux de recouvrement en adventices est donc très important (70-80% en septembre/octobre). Les lianes commencent également à progresser dans la parcelle. De la canne d'eau est également présente dans les ornières. Le risque de pertes de rendement et d'attaques de rats est donc très important.

 **Présence de *Panicum maximum* (herbe de guinée) très inquiétante. *Vigna unguiculata* de plus en plus importante. *Paspalum fasciculatum* dans les ornières.**



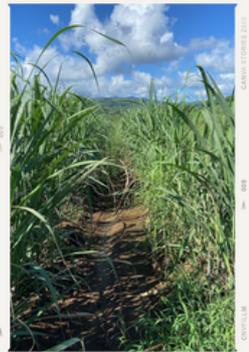
Panicum maximum - 04/09/2024

PARCELLE CAS03 - SAINTE MARIE

 **Date de plantation** : fin 06/2024  **Dernière récolte / Âge de la canne** : 4.2 mois  **Variété** : B 69.566

La parcelle a été replantée fin juin 2024. Des traitements de pré et post levée ont été appliqués et les canaux et bordures de parcelles ont également été entretenus. Ces différents entretiens permettent aujourd'hui d'avoir une parcelle propre, avec un recouvrement en adventices oscillant entre 1 et 7% en septembre et octobre 2024. On observe quelques ornières en inter-rang, où il faudra rester vigilant.

 **Quelques traces de Faux piquant, *Meremia aegyptia*, *Vigna unguiculata* et *Paspalum fasciculatum* en bordure de parcelles**



Rangs et inter-rang - 20/09/2024

PARCELLE CAS04 - BASSE POINTE

 **Date de plantation** : 09/2016  **Dernière récolte / Âge de la canne** : 6.5 mois  **Variété** : R579

L'enherbement de la parcelle est maîtrisé, malgré de plus en plus de cannes couchées. L'enherbement est maintenu à 50% de recouvrement en septembre et octobre 2024.

Quelques attaques de rats sont observées en septembre et nécessitent une vigilance importante.

 **Présence de *Momordica charentia* + *Vigna unguiculata* + *Paspalum fasciculatum* + quelques Herbes pirogue (*Setaria barbata*)**
Quelques attaques de rats



Momordica charentia - 21/10/2024

PARCELLE CAS05 - SAINT PIERRE

 **Date de plantation** : 08/2021  **Dernière récolte / Âge de la canne** : 5.2 mois  **Variété** : B 69.566

L'enherbement de la parcelle continue d'augmenter sur les mois de septembre et octobre 2024. Il n'y a pas eu d'observation en octobre à cause des mouvements sociaux en Martinique. Malgré un entretien manuel assez important, les lianes envahissent les cannes. Les bordures de parcelles ont été entretenues afin de limiter l'évolution des adventices, notamment le chiendent, les amarantes et l'herbe de guinée. L'enherbement de la parcelle oscille entre 50 et 70%.

 **Présence de *Momordica charentia* + *Amarantus veridis* + *Cynodon dactylon* + *Vigna unguiculata* + *Mucuna pruriens***
Attention la B69.566 est particulièrement sensible aux attaques de rongeurs (écorce tendre). A surveiller.



Inter-rang - 20/09/2024

Focus sur les principaux bioagresseurs identifiés

ADVENTICES

Pression: **Forte (30 à 85%)**



Conditions optimales de développement du nuisible : Chaleur, précipitations

Principales espèces identifiées en septembre et octobre 2024 :

- Dicotylédones : *Merremia aegyptia*, *Vigna unguiculata*, *Momordica charantia*, *Amaranthus veridis*
- Monocotylédones : *Panicum maximum*, *Paspalum fasciculatum*

Situation terrain et évaluation du risque : Les conditions climatiques en septembre et octobre sont favorables au développement des adventices. Les lianes prennent possession des parcelles qui n'ont pas été replantées et les monocotylédones investissent les bordures et les trous laissés par les cannes qui n'ont pas repoussé.

La pression est moyenne à forte mais le risque est élevé compte tenu des retards d'entretien à cause des pluies.

METHODES DE MAÎTRISE EN COURS DE CULTURE

- Désherbage mécanique et manuel (voir [Pratiques agroécologique en culture de canne à sucre](#))
- Entretien des bordures et des canaux

RONGEURS : RATS

Pression : **Moyenne (Lamentin et Basse-Pointe)**

Espèce exotique envahissante, selon l'arrêté du 7 juillet 2020



Conditions optimales de développement du nuisible : Chaleur, précipitations, cannes mûres, post-récolte

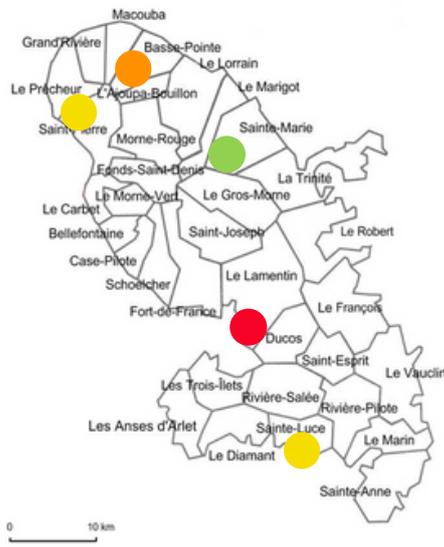
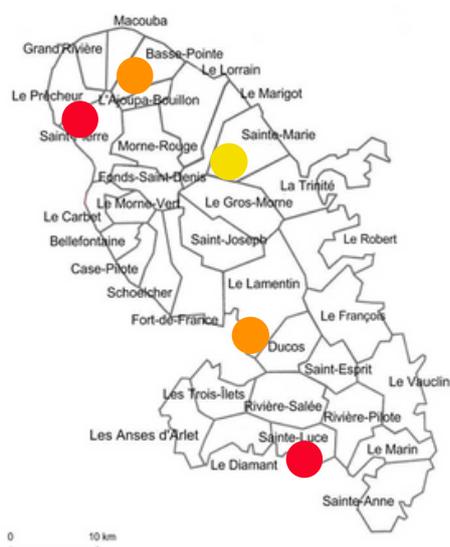
Principales espèces identifiées : *Rattus rattus*

Situation terrain et évaluation du risque : Traces de passage de rats sur les cannes du Lamentin et de Basse-Pointe.

Le risque d'attaques de rats est élevé sur les parcelles ayant des variétés sensibles (notamment B69.566 et R579).

METHODES PROPHYLACTIQUES

- Choix de variétés moins sensibles aux attaques de rats
- Entretien des abords des chemins et parcelles
- Stockage des denrées alimentaires dans des locaux adaptés et contenant hermétiques
- Piégeage



CARTES DE PRESENCE ET RISQUES DES BIOAGRESSEURS DE LA CANNE - SEPTEMBRE/OCTOBRE 2024

Niveau de présence et de risque :

- Absence
- Faible : A surveiller, risque possible
- Moyen : possibilité d'impact sur la canne
- Fort : impact certain sur la canne

Compléments d'informations

- [Pratiques agroécologique en culture de canne à sucre](#)



Ce bulletin est basé sur des observations ponctuelles qui donnent une tendance de la situation sanitaire territoriale.

La Chambre d'Agriculture de la Martinique encourage les agriculteurs à réaliser leurs propres observations sur leurs parcelles.

Elle se dégage de toute responsabilité quant aux décisions prises.

Action du plan ECOPHYTO piloté par les ministères en charge de l'agriculture, de l'écologie, de la santé et de la recherche, avec l'appui financier de l'Office Français de la Biodiversité.

